

Frère Philippe, instituteur des Frères des écoles chrétiennes

Mathieu Bransiet (1792-1874) fait partie de ces Foréziens du XIX^e siècle qui ont passé presque toute leur vie hors de leur région natale mais qui y ont laissé leur marque. L'homme s'était totalement effacé derrière sa fonction, celle de supérieur général de la plus importante congrégation enseignante de France. En son temps, et plus encore aujourd'hui, il n'est connu que sous son nom de religieux, Frère Philippe.

On a peu écrit à son sujet. Après sa mort, sa notice nécrologique a été complétée par des travaux émanant de membres de sa congrégation. Ils traitaient surtout de son rôle de supérieur général. Le Frère Philippe y était décrit bien plus que Mathieu Bransiet. Sa dimension forézienne n'a été que récemment mise en relief, notamment grâce à l'utilisation des archives familiales des Bransiet qui comportent de nombreuses lettres de sa main.

Il est intéressant de rappeler aujourd'hui son parcours, de cerner sa personnalité, de tenter de faire un bilan de son action et d'essayer d'évaluer l'influence qu'il a pu avoir sur le plan régional et national.

I - D'Apinac à Paris et à Rome : le parcours d'un petit paysan du haut Forez

De Gachat à Lyon

Mathieu Bransiet est le second des six enfants d'une modeste famille de paysans du hameau de Gachat, commune d'Apinac, dans le haut Forez. Il naît, pendant la Révolution, le 1^{er} novembre 1790, dans une famille imprégnée de traditions patriarcales : piété sincère, profond respect pour l'autorité, amour passionné du travail. Cette circonstance sera fondamentale. D'esprit et de cœur, il reste toute sa vie un homme d'avant la « grande Révolution ».

Enfant, il fréquente l'école du hameau de Chaturange tenue par deux anciens Frères des écoles chrétiennes, les frères Galet. Après la suppression de l'Institut¹, ils ont quitté leur communauté de Marseille et se sont retirés à Saint-Pal-en-Chalancon, leur village natal. Ils enseignent aux petits paysans du voisinage la lecture et le catéchisme. Studieux, sensible et intelligent, le petit Mathieu est profondément marqué par cette première éducation.

En 1806, l'un des frères Galet quitte Chaturange pour rejoindre, à Lyon, d'autres frères au sein de l'Institut reconstitué. Tout naturellement le petit Bransiet désire suivre son maître. En 1809, à 17 ans, il entre au noviciat du Petit-Collège à Lyon. Il revêt l'habit religieux le 7 décembre de la même année. Désormais il sera toujours, sauf lors de brèves visites, hors du Forez.

De Lyon à Paris

Le jeune religieux plein de zèle et de talents connaît une ascension rapide dans la hiérarchie de sa congrégation. Après son noviciat, il devient, à 18 ans, maître d'école dans la paroisse Saint-Bonaventure sous le nom de Frère Boniface. Il rejoint ensuite Auray, dans le Morbihan, où il est chargé d'une classe spéciale de cabotage. Curieuse affectation pour un jeune Forézien né si loin de la mer ! En 1812, en Bretagne, il prononce ses vœux triennaux.

¹ L'Institut des Frères des écoles chrétiennes fondé en 1680 par Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719) a été supprimé en France en 1792. Il se reconstitue dès la signature du Concordat.

Ses supérieurs lui confient vite des tâches de direction dans les écoles qui se créent un peu partout dans le pays. Son rôle consiste surtout à organiser l'établissement, à lui donner son élan. Ensuite il est appelé à d'autres fonctions. Ainsi, il est successivement frère directeur à Rethel (1816), à Reims (1818), à Metz. En 1823, il dirige l'importante école de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. Il cumule ce rôle avec les fonctions de « Visiteur » - c'est-à-dire d'inspecteur - des écoles de Paris et de l'Ile-de-France.

En 1830 il devient « Assistant », adjoint au Frère Anaclet, supérieur général. La période est troublée. La révolution de 1830 est ressentie comme une commotion par la congrégation. Les Frères simplement tolérés par le premier Empire ont été comblés de faveurs par la Restauration. Avec la monarchie de Juillet, ils doivent s'adapter à une situation moins favorable. Frère Philippe prend alors, déjà, une grande place dans la direction de l'Institut. Il conduit pour les Frères la plupart des négociations qui ont lieu au ministère.

Le Très Honoré Frère Philippe

Enfin le 21 novembre 1838, le 17^e chapitre général réuni à Paris l'élit supérieur général. Il devient le Très Honoré Frère Philippe, titre que porte traditionnellement le plus haut responsable de l'Institut. Il reste en fonction pendant 35 ans, jusqu'à sa mort qui survient le 7 janvier 1874. Au cours de ce long généralat, il doit gérer sa congrégation pendant plusieurs périodes difficiles : la révolution de 1848, la guerre franco-prussienne, la Commune de Paris.

Comment expliquer cette ascension rapide qui l'amène à exercer les plus hautes responsabilités au sein de l'Institut ? Ses qualités personnelles rentrent certainement en ligne de compte. Il est doué d'une vive intelligence, d'une excellente mémoire. A cela s'ajoute un bon sens paysan, de la ténacité, une grande capacité d'adaptation et un total désintéressement.

Il fait aussi preuve de beaucoup de courage. Ainsi, pendant la Commune, le samedi 8 avril 1871, les Frères sont avertis confidentiellement que Frère Philippe figure sur une liste d'otages. On le presse instamment de quitter Paris, ce qu'il fait le lundi 10, mais « sans quitter l'habit religieux ». Le 11 avril la maison-mère est cernée. Le supérieur étant absent, un autre religieux, le Frère Calixte, est arrêté. Aussitôt qu'il connaît la nouvelle, Frère Philippe se remet en route pour se livrer. Mais aux portes de Paris, il apprend la libération de Frère Calixte et il retourne en province.

Il jouit globalement d'une bonne santé malgré quelques problèmes sérieux : une ophtalmie en 1816, une pneumonie en 1872. C'est surtout un homme infatigable, sur le plan intellectuel et sur le plan physique. Le 24 avril 1836, évoquant sa santé, Frère Philippe écrit à sa sœur :

Je suis cependant encore bien lesté, et je vous réponds que je fais payer cher l'honneur de m'accompagner lorsque je prends un Frère avec moi pour courir dans Paris, il y en a peu qui n'aient besoin de changer de chemise en arrivant ! Je ne crois cependant pas que je pourrais, comme autrefois, faire jusqu'à 22 lieues par jour².

Enfin il arrive au bon moment. La congrégation qui vient d'être reconstituée a un grand besoin d'hommes. Quand Mathieu Bransiet devient religieux, il ne reste qu'une poignée de vieux frères, des rescapés ayant traversé l'époque révolutionnaire. La génération d'avant la Révolution a presque totalement disparu. Pendant une quinzaine d'années il n'y a eu aucun recrutement. Or l'Institut se développe rapidement. Par nécessité, il faut donner des responsabilités aux jeunes frères... Frère Philippe, qui ne cherche ni le pouvoir ni les honneurs, est poussé en avant. Il accepte par devoir ces charges de plus en plus lourdes.

Il meurt à 81 ans le 7 janvier 1874 à la suite d'une courte maladie. Il a travaillé jusqu'au dernier jour. Ses funérailles se déroulent le 10 janvier en l'église Saint-Sulpice. A cette occasion la presse évoque la popularité dont jouissait « l'instituteur des pauvres » :

² Lettre du 24 avril 1836 à Sœur des Anges, archives de la famille Bransiet.

Toutes les classes de la société étaient représentées à cette cérémonie, que son caractère de simplicité rendait encore plus imposante ; dans la foule des notabilités de l'enseignement, du clergé et de la magistrature, on pouvait voir de nombreux ouvriers que la charité du Frère Philippe avait, au jour du chômage ou de la maladie, sauvés de la ruine et de la misère³.

II - Un homme simple et réservé mais avec une forte personnalité

La personnalité de Frère Philippe recèle de forts contrastes. Issu d'un milieu modeste, il fait des études courtes, reçoit une instruction de type primaire supérieur, n'a aucun diplôme. Cependant, esprit curieux, il assimile constamment de nouvelles connaissances. Cet autodidacte devient l'auteur de manuels scolaires dont la qualité est reconnue par les autorités académiques. En 1874, un inspecteur général porte une flatteuse appréciation sur ces ouvrages : « Ces livres, tous remaniés à différentes reprises [...] sous la direction de Frère Philippe, ont été l'objet d'améliorations et de perfectionnements successifs, afin d'être constamment mis en rapport avec les progrès de l'enseignement⁴ ».

Il y a là beaucoup de différences avec son maître et modèle, Jean-Baptiste de la Salle, le fondateur de l'Institut qui était un théologien distingué issu de la noblesse.

Homme réservé, simple et modeste, Frère Philippe devient pourtant, malgré lui, un homme de pouvoir : directeur d'école, inspecteur, provincial, enfin supérieur général. Il dirige alors la plus importante congrégation enseignante de France qui réunit 10 000 religieux. Ses fonctions lui permettent de fréquenter les plus grands personnages de l'État et de l'Église. Il est souvent reçu au ministère. D'aucuns le qualifient de « vice-ministre de l'Instruction publique. Le jour de l'An, il se trouve avec les notabilités qui présentent leurs vœux à l'Empereur. Dans l'Église, il occupe une place importante et effectue cinq visites à Rome. Le pape s'entretient familièrement avec lui. Cependant, tout au long de sa vie, il garde le style de vie d'un moine, participant fidèlement aux exercices de sa communauté. Au réfectoire, à la chapelle, il côtoie les plus humbles religieux. Il se retire dans une chambre digne d'une cellule : des images de piété, un petit lit de bois de sapin, deux ou trois chaises et une table.

En politique, Frère Philippe tient ses convictions personnelles de sa première éducation dans un milieu familial traditionnel. Bien qu'elles soient fortes, il ne les exprime pas. De Paris, il écrit à sa famille après les journées révolutionnaires des 26, 27 et 28 juillet 1830 : « Je n'ai pas besoin de vous déclarer mon opinion à l'égard de toutes ces affaires, vous la devinez sans doute ; mais il faut de la prudence et de la modération, au reste j'aime à croire que soutenant les principes puisés dans la maison paternelle nous ne nous occuperons les uns et les autres que des affaires de l'éternité...⁵ ».

Sur ce plan-là il ne semble pas avoir varié tout au long de sa vie. Il est légitimiste, mais en privé, au fond de son cœur. En juin 1832, dans une lettre adressée à sa mère, il rend compte, à chaud, des événements dramatiques qui se sont déroulés à Paris à l'occasion des funérailles du général Lamarque, un chef du parti républicain. Les républicains tentent alors de marcher sur le palais des Tuileries. Il faut deux jours de combats pour que les restes de l'insurrection soient écrasés autour du cloître Saint-Merry. Ses sentiments antirépublicains y sont nettement exprimés :

Voilà déjà plus de 24 heures que la fusillade retentit à nos oreilles et glace le peuple d'un juste tremblement d'effroi ! que de victimes ont payé le tribut aux passions humaines et savoir combien il y en aura encore ?

Aujourd'hui le calme est rétabli, chacun est rentré dans l'ordre, le gouvernement triomphe complètement (la troupe s'est comportée avec un très grand courage) ; mais il y a un très grand nombre de morts... Ce trouble vint de ce que les Républicains assistant à l'enterrement du général Lamarque s'avisèrent de crier "Vive la République", alors ils prirent des armes, tuèrent quelques soldats et s'emparèrent de plusieurs portes, enfin s'attroupèrent au nombre de 20 à 30 mille, heureusement le gouvernement s'était précautionné, et les pauvres Républicains ont été battus à platte [sic] couture et nous voilà tranquilles, Dieu merci ! Ainsi soyez sans

³ *Le Monde illustré*, 17 janvier 1874.

⁴ *Journal Le Correspondant* du 25 janvier 1874.

⁵ Lettre du 12 août 1830 adressée à M^{me} veuve Bransiet, archives de la famille Bransiet.

inquiétude à notre égard, il y a apparence que les partis opposés au gouvernement n'oseront faire des entreprises contre lui...⁶.

Cependant les affaires de César l'intéressent peu, pour lui important seulement celles de Dieu :

Quoi qu'il en soit, rapportant le tout à Dieu ; attachons-nous de plus en plus à lui, servons-le fidèlement... Laissons le monde et les biens de ce monde, abandonnons la terre et son bonheur éphémère à ceux qui veulent s'en contenter [...]. Ne nous mêlons pas des choses du gouvernement, répondons à ceux qui voudraient connaître notre sentiment que nous ne savons qu'obéir en ce qui est juste et légitime mais que du reste nous n'entrons dans aucun démêlé...⁷

A ses Frères il demande toujours la même réserve. Il faut, dit-il : « Ne se mêler, en aucune manière, des affaires politiques, ne rien écrire, ne rien signer, ne rien dire, ne rien communiquer, même à des amis, sur ce sujet⁸ ».

Cet homme d'Ancien Régime - sa petite enfance s'est déroulée pendant la Terreur - sait pourtant s'adapter et innover quand il le faut. Ses qualités de prudence, son sens de la diplomatie lui permettent de faire franchir sans trop de difficultés plusieurs régimes politiques à l'Institut.

Forézien, il est très attaché à son pays natal. Il le montre concrètement par des réalisations. A Gachat, le hameau de la famille Bransiet, une chapelle est édifée auprès de la maison de la Béate. En 1841, après une intervention auprès du ministre de la Justice et des Cultes, le curé d'Apinac reçoit l'aide d'un vicaire bien que le nombre d'habitants de la commune soit modeste. Grâce à son intervention personnelle et à l'appui financier de l'Institut une nouvelle église est construite en 1844. Une école tenue par les Frères des écoles chrétiennes ouvre en 1862.

Chacune de ses visites au village natal est l'occasion d'une fête à laquelle participent les notabilités et l'ensemble de la population. Apinac est d'ailleurs pour lui le pays béni, une sorte de préfiguration du royaume de Dieu. Répondant à sa sœur religieuse qui lui a fait part du manque de zèle de quelques paroissiens d'Apinac, il écrit, sincèrement désolé : « Ce que vous me dites du peu de religion de la paroisse me peine sensiblement, je la croyais la plus pieuse du monde...⁹ ».

Pourtant il se reconnaît aussi, et surtout, comme un serviteur de l'Église universelle. Sous sa direction la congrégation prend vraiment une dimension internationale. En 1870, les Frères des écoles chrétiennes régissent 1 117 maisons, 940 en France et 177 à l'étranger : Belgique, Italie, Suisse, Allemagne, Autriche, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada, Turquie, Egypte... L'Institut dispose de 16 noviciats en dehors de la France.

III - Quel bilan pour une longue vie d'action ?

Essayons de mesurer l'ampleur du travail accompli par Mathieu Bransiet tout au long de sa vie et, particulièrement, durant son généralat. Trois plans sont à considérer : la congrégation, le domaine de l'école et, enfin, la place des Frères dans la nation.

Au sein de la congrégation

Au sein de sa congrégation, le supérieur général a deux objectifs principaux : le recrutement et la vie spirituelle des religieux. L'Institut a besoin de nombreux Frères et de « bons Frères » : des hommes généreux et équilibrés. Le profil souhaité pour les futurs religieux se définit assez nettement : être issu d'une famille paysanne plutôt modeste d'une région bien pratiquante. Comme pépinière de Frères des écoles chrétiennes, le haut Forez correspond bien à cette définition. Frère Philippe s'occupe personnellement des noviciats particulièrement de celui qui est annexé à la maison-mère de l'ordre, rue Oudinot, à Paris.

⁶ Lettre du 7 juin 1832 à M^{me} veuve Bransiet, archives de la famille Bransiet.

⁷ *Ibid.*

⁸ Circulaire du 27 mai 1844, citée par G. Rigault, *Frère Philippe*.

⁹ Lettre du 24 avril 1836 à Sœur des Anges, archives familiales des Bransiet, Gachat, Apinac.

Pour approfondir la vie spirituelle des religieux, il multiplie les retraites auxquelles il participe personnellement. Quand il ne peut être présent il écrit des « circulaires instructives » pour l'édification de ses Frères.

Dans l'école

Sur le plan pédagogique, il met ses pas dans ceux de Jean-Baptiste de la Salle. Mathieu Bransiet n'a pas eu le cursus habituel des gens cultivés de son époque. Il n'a pas fréquenté le séminaire ou le lycée. Ses seuls maîtres ont été des Frères. Dans sa pratique d'enseignant, il s'inspire de la *Conduite des écoles chrétiennes* de Jean-Baptiste de la Salle publié en 1720. Il se contente de l'adapter par petites touches.

Rappelons-en seulement deux points importants : la notion de classe regroupant tous les élèves d'un même niveau et un enseignement donné en français, avec des notions très pratiques afin de préparer à la vie active. Ce parti pris des disciples de Jean-Baptiste de la Salle les avait fait désigner sous le nom de « Frères ignorantins » ce qui, somme toute, était un compliment.

Ce souci d'efficacité amène l'Institut à multiplier les cours supérieurs qui donnent une formation proche des écoles primaires supérieures. Pas de langues mortes ni d'études littéraires jugées superflues mais des cours d'agriculture, de comptabilité, d'arpentage, de dessin industriel, de petite mécanique, de menuiserie... Les écoles commerciales ou industrielles se multiplient.

En 1830, Frère Philippe est à l'origine des premières « écoles du soir ». Il reprend une idée de Jean-Baptiste de la Salle qui avait organisé dès 1709 des « écoles du dimanche » où des adultes venaient étudier les mathématiques et le dessin. Ce concept est proche de celui, bien actuel, de la formation permanente. Guizot, ministre de l'Instruction publique, reprend l'idée des cours du soir en 1833 : « L'asile, l'école du jour et l'école du soir, tels sont les établissements qui, par leur coexistence et leur harmonie, doivent répondre à tous les besoins de la société¹⁰ ».

Cette initiative a un prolongement inattendu. De l'un de ces cours d'adultes, « l'Œuvre de persévérance de la rue des Petits-Carreaux », est né en 1887 le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie. Beaucoup plus tard, le SECI deviendra l'embryon de la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens).

Il est très attentif à la formation des maîtres. Les religieux sont formés dans les noviciats. Grâce à un arrangement proposé par Decaze en 1819, une « Lettre d'obédience » délivrée par le supérieur tient d'abord lieu de titre de capacité aux Frères instituteurs. Puis une ordonnance du 11 avril 1831 supprime ce privilège. En 1833 une loi organique établit deux degrés dans l'enseignement primaire, étapes sanctionnées par deux diplômes : le brevet élémentaire et le brevet supérieur. Elle crée aussi les écoles normales. Ces dispositions obligent l'Institut à modifier la formation de ses maîtres et à enrichir le programme de ses écoles. Dès lors, les Frères sont astreints à suivre la procédure normale afin d'obtenir un brevet de capacité. Ils fréquentent les écoles normales quand cela est possible. Mais pour les Frères vivant en communauté, il y a, en pratique, accumulation et transmission d'un savoir et d'une expérience pédagogique. Un jeune Frère, maître inexpérimenté, trouve toujours près de lui un enseignant chevronné.

Ce travail collectif apparaît très clairement à propos de la rédaction des nombreux manuels scolaires rédigés par les Frères. De petit format, peu coûteux, ils ont souvent pour auteurs « Une réunion de professeurs ». Quelques-uns sont signés modestement F. P. B. (Frère Philippe Bransiet) si le supérieur général en a coordonné la rédaction.

La pédagogie des Frères des écoles chrétiennes a aussi ses points faibles et ses détracteurs. Un recteur de l'académie de Poitiers, Gabriel Compayré, analyse des aspects contestables de ce qui se pratiquait au XIX^e siècle. Il relève : « l'espionnage encouragé et même organisé entre les élèves, la crainte des châtimens érigée en règle de conduite, les punitions corporelles en honneur, la fêrule et

¹⁰ Circulaire ministérielle du 4 juillet 1833.

les verges substituées à l'autorité morale du maître...¹¹ ». Cependant ces méthodes ne sont pas l'apanage des Frères. Les religieux ne font que suivre ce qui se pratique dans la plupart des écoles, des séminaires et des collèges. Pour ces questions, Frère Philippe n'est pas toujours à l'avant-garde. En 1845, il exhorte les Frères à supprimer les châtiments corporels, pourtant, à la fin de sa vie, il avoue que ce sont « des circonstances impérieuses » qui ont obligé les religieux à supprimer dans leurs classes les peines afflictives¹².

On reproche encore à la pédagogie des Frères d'être trop pratique : « Elle n'excelle que dans les études où l'habitude matérielle de la main joue un plus grand rôle que le jugement et la force de l'esprit, dans l'écriture, le dessin et la cartographie¹³ ».

Trop générale et simpliste, cette appréciation recèle pourtant une part de vérité. La mémoire, les travaux pratiques tiennent une large place dans l'enseignement des Frères, parfois au détriment de la réflexion et de la culture générale. L'Institut veut préparer l'élève à son futur devoir d'état, en faire un bon commis, un commerçant avisé, un artisan habile. Il n'envisage pas qu'il puisse changer de classe sociale. En ce sens, la doctrine de l'Institut, en matière d'éducation, est conservatrice : améliorer la société bien sûr mais ne pas la modifier fondamentalement.

Malgré ses imperfections, sur le socle donné par la *Conduite des écoles chrétiennes*, tout l'Institut fait, sans bouleversements, un constant travail d'organisation et de modernisation de l'enseignement. Et souvent, dans un paysage scolaire contrasté, les écoles des Frères apparaissent souvent comme des modèles à suivre, des pôles d'excellence.

Les Frères dans la nation : des sujets ou des citoyens ?

Sur le plan de la nation, le Frère Philippe maintient fermement la ligne adoptée depuis la reconstitution de l'Institut : être au service de la population, particulièrement des enfants, observer une extrême réserve vis-à-vis de la politique, toujours se soumettre aux autorités publiques. On pourrait dire que les religieux ont alors surtout une posture de sujet.

Cependant, dans plusieurs situations dramatiques pour le pays, Frère Philippe saisit l'occasion de donner à ses Frères une autre place, celle de citoyens actifs.

Ainsi, lors de la révolution de 1848, Frère Philippe sort de sa réserve. Quelques jours après la chute de Louis-Philippe 1^{er}, il rappelle à tous les Frères que : « Au-dessus de toutes les institutions humaines, Dieu et la Patrie demeurent¹⁴ ».

Le premier devoir des religieux reste d'instruire le peuple et il précise : « Si cette tâche a toujours été importante, combien devient-elle plus digne d'exciter leur zèle sous le gouvernement de la République qui reconnaît les trois grands principes consacrés par l'Évangile : la liberté, l'égalité, la fraternité¹⁵ ! »

Frère Philippe, habituellement si prudent, se laisse gagner par le grand enthousiasme populaire qui marque l'avènement de la seconde République. Il va même plus loin en invitant les directeurs d'école à rendre visite aux autorités établies par le gouvernement provisoire et à les assurer de leur actif concours...

Les religieux sont exempts du service militaire. Ce privilège facilite leur recrutement mais il a un grave inconvénient. De fait, les jeunes religieux se coupent du reste des autres jeunes Français. En 1870, lors du siège de Paris, le Supérieur a la généreuse – et habile – idée d'offrir aux autorités le

¹¹ Gabriel Compayré, article « Pédagogie », *Grande encyclopédie*, sous la dir. de M. Berthelot, Paris, H. Lamirault, 1885-1902, tome 18, p. 148.

¹² La suppression des verges (faisceau de baguettes de bois flexible) avait eu lieu dès 1811 dans le règlement scolaire des Frères mais la petite fêrule avait été conservée.

¹³ Gabriel Compayré, *Grande encyclopédie*, op. cit.

¹⁴ Circulaire du 7 mars 1848, citée par G. Rigault, *Frère Philippe, op. cit.*

¹⁵ *Ibid.*

concours de tous les Frères des écoles chrétiennes de Paris, environ 300, pour servir comme brancardiers et infirmiers sur le champ de bataille. Le dévouement des religieux est alors apprécié.

A ce titre Frère Philippe reçoit la Légion d'honneur, distinction qu'il avait plusieurs fois refusée mais qu'il accepte enfin comme un hommage rendu à tout l'Institut. Les maisons des Frères sont transformées en hôpitaux. De plus ils organisent sous le nom de « service des fourneaux économiques » des sortes de soupes populaires pour nourrir les plus pauvres. Pendant la Commune qui suit, bien que les Frères aient été victimes de persécutions, le Supérieur général donne comme consigne de secourir indifféremment Versaillais ou Fédérés. Cette attitude constante permet, nous l'avons dit, à la congrégation de passer sans trop de difficultés d'un régime à un autre.

IV - Influence passagère ou durable ?

Bien qu'il ait vécu presque toute sa vie loin du Forez, Frère Philippe avait gardé des liens très forts avec ses parents, les habitants du hameau, « ses bons amis de Gachat », les paroissiens d'Apinac.

Dans le domaine spirituel, l'influence exercée sur sa famille a été profonde. On la mesure aux vocations religieuses qui se sont révélées parmi ses proches. Outre sa sœur Anne-Marie, devenue la sœur des Anges chez les religieuses Saint-Joseph, et son jeune frère, le Frère Arthème, la famille Bransiet donne encore à l'Église un de ses neveux, le Frère Basile-Antoine, aussi de l'Institut des écoles chrétiennes, et deux nièces, respectivement Sœur de Saint-Joseph du Puy et religieuse trinitaire. Cette dernière, Catherine Bransiet, joue d'ailleurs un rôle important dans sa congrégation.

Cette influence dépasse largement la famille Bransiet. Elle s'étend au village. Vers 1900, l'école des Frères d'Apinac compte, parmi ses anciens élèves, une vingtaine de religieux¹⁶. Les Frères des écoles chrétiennes quittent Apinac seulement en 1953.

Au sein de l'Institut

Durant son généralat le nombre des écoles triple, celui des Frères quadruple. Entre 1838 et 1874, 726 maisons d'éducation sont créées en France et 276 à l'étranger... En 1878, quatre ans après la mort de Frère Philippe, il y a 9 818 Frères qui tiennent 1 064 écoles publiques et 385 écoles libres¹⁷.

Quelle est, dans cette expansion, la part due au rayonnement personnel du Très Honoré Frère. Pour l'évaluer, nous pouvons étudier le recrutement des Frères dans un secteur particulier, celui du Forez, grâce aux documents détenus par les archives lasalliennes de Lyon¹⁸.

En Forez

De 1807 à 1889, 659 jeunes gens originaires de la Loire sont admis au noviciat de Caluire. Pendant le temps où Frère Philippe est supérieur général, le nombre moyen des admissions double, passant de 5 à 10 chaque année. De 1846 à 1850, on note une période creuse. En 1848, à l'avènement de la seconde République, il y a seulement 2 candidats, sans doute à cause des troubles que connaît le pays. Mais les années suivantes il y a un fort rattrapage avec, par exemple, 20 candidats en 1851.

La grande figure de Frère Philippe s'inscrit en filigrane dans ce paysage. Son influence persiste encore après sa mort. De 1875 à 1879, durant les 5 années qui suivent sa disparition, la moyenne augmente encore, passant à 16. Il y a ensuite une décroissance sensible : 7 candidats par an de 1880 à 1889...

¹⁶ Pour le rayonnement de l'école d'Apinac cf. les études de Gérard Berger, voir bibliographie ci-après.

¹⁷ Article du frère Yves Poutet, « Les Frères des écoles chrétiennes », *Les ordres religieux actifs*, sous la dir. de Gabriel Le Bras, t. 2, Paris, Flammarion, 1980.

¹⁸ Nous remercions bien sincèrement les Frères des écoles chrétiennes de Caluire, et particulièrement le Frère Francis Ricousse, qui nous ont transmis les données tirées des archives lasalliennes de Lyon.

Cependant le recrutement est suffisamment important pour que les Frères des écoles chrétiennes de la Loire demandent la création d'une nouvelle province, celle de Saint-Etienne, avec leur propre noviciat. Il est vrai que dans la province de Lyon le département de la Loire a toujours été le plus riche en vocations. En 1900, l'Institut fait construire, pour les novices et les Frères âgés, de vastes bâtiments à Saint-Rambert. La bénédiction de la maison se déroule solennellement le 3 juin 1902, présidée par Mgr Bonnardet, vicaire général du cardinal-archevêque de Lyon. Le noviciat fonctionne peu de temps : la dernière rentrée de novices a lieu en 1903. C'est aujourd'hui la maison de retraite départementale de la Loire.

D'où viennent les religieux ?

Remarquons d'abord une répartition très inégale sur l'ensemble du département. En 1879, les Frères des écoles chrétiennes sont présents dans 20 villes ou villages de la Loire. L'Institut est la plus importante congrégation enseignante du pays, cependant, dans le département, les Lasalliens sont largement devancés par les Maristes qui sont installés dans 65 localités. Trois autres ordres ont un nombre plus réduit d'établissements : les Clercs de Saint-Viateur, 9 écoles¹⁹, les Frères de la Croix²⁰, 5 écoles et les Frères de l'Instruction chrétienne, 3 écoles²¹.

Pour les Frères des écoles chrétiennes les grandes zones de recrutement coïncident, le plus souvent, avec la carte de leurs écoles. Mais il y a quelques anomalies. Saint-Jean-Soleymieux qui a une école de Frères maristes fournit 44 novices à l'Institut tandis que sa rivale Soleymieux qui a une école de Frères des écoles chrétiennes n'en envoie que 2 ! A l'inverse, le gros bourg d'Usson où sont présents les Maristes fournit 18 candidats au noviciat des Frères des écoles chrétiennes de Caluire.

Plusieurs constats s'imposent. Il y a un faible recrutement de religieux dans les villes si l'on excepte Rive-de-Gier (84 religieux). Elles ont pourtant des établissements réputés avec de nombreux élèves : le pensionnat Saint-Louis, notamment, à Saint-Etienne. Les vocations les plus nombreuses se retrouvent dans les gros bourgs ruraux, avec trois zones principales :

- Les monts du Lyonnais : Saint-Héand (33 novices), Saint-Galmier (18), Saint-Bonnet-les-Oules (6) ;
- Le Roannais : Belmont (15), Saint-Symphorien-de-Lay (13), Saint-Germain-Laval (10), Perreux (7) ;
- Et surtout, le haut Forez qui, en 82 ans, envoie 118 novices à Caluire soit le quart de l'ensemble des recrues du département.

¹⁹ Bouthéon, Bully, La Ricamarie, Roche-la-Molière, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Just-la-Pendue, Saint-Régis-du-Coin, Veauche et Villars.

²⁰ Gumières, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Cyr-les-Vignes, Saint-Just-sur-Loire et Verrières.

²¹ Coutouvre, Neulise et Saint-Symphorien-de-Lay.

Communes d'origine des candidats au noviciat de Caluire de 1807 à 1889

Localité	Population en 1876²²	Nombre de novices²³	Présence de religieux
Rive-de-Gier	15 004	84	FEC ²⁴
Saint-Bonnet-le-Château	2 351	68	FEC
Saint-Etienne	126 019	56	FEC
Saint-Jean-Soleymieux	1 276	44	Maristes
Montbrison	6 363	36	FEC
Roanne	22 977	34	FEC
Saint-Héand	2 901	33	FEC
Pélussin	3 590	21	Maristes
Saint-Galmier	2 936	18	FEC
Usson	3 341	18	Maristes
Belmont	3 957	15	Maristes
Saint-Symphorien	2 933	13	F. de l'Instruction
Saint-Maurice-en-Gourgois	2 005	12	
Saint-Chamond	14 420	10	Pères maristes
Saint-Germain-Laval	2 167	10	Maristes
Apinac	1 028	9	FEC
Noirétable	2 359	9	FEC
Boën	2 399	8	Maristes
Perreux	2 461	7	Maristes
Feurs	3 216	6	FEC
Firminy	11 972	6	
Saint-Bonnet-les-Oules	812	6	Clercs de Saint-Viateur
Saint-Just-en-Chevalet	2 528	6	Maristes
Saint-Rambert	2 432	6	Maristes
Merle	921	5	FEC
Saint-Genest-Lerpt	3 632	5	FEC
Saint-Genest-Malifaux	2 626	5	Maristes
Saint-Martin-la-Plaine	1 624	5	Maristes
Bourg-Argental	3 664	4	Maristes
Cellieu	971	4	
Chambon-Feugerolles	8 314	4	Maristes
Notre-Dame-de-Boisset	378	3	
Périgneux	1 789	3	Maristes
Saint-Julien-en-Jarez	6 230	3	FEC
Saint-Martin-la Sauveté	2 973	3	FEC
Saint-Paul-en-Jarez	3 448	3	Maristes

La situation exceptionnelle du haut Forez

Dans les cantons de Saint-Bonnet-le-Château et de Saint-Jean-Soleymieux, les Lasalliens sont bien établis depuis longtemps. Ils tiennent des écoles à Saint-Bonnet-le-Château, Merle, Apinac et Soleymieux. Mais ils sont en concurrence avec les Maristes installés à Usson et à Saint-Jean-Soleymieux alors qu'à Gumières une congrégation diocésaine, les Frères de la Croix, s'occupe de l'école des garçons.

La petite ville de Saint-Bonnet-le-Château, 2 350 habitants en 1876, fournit à elle seule 68 novices alors que Saint-Etienne qui a cinquante fois plus d'habitants n'en envoie que 56 ! Tout le

²² Recensement de 1876, *Annuaire de la Loire de 1879*, Saint-Etienne, imp. Théolier.

²³ Archives lasalliennes, Lyon ; comptages effectués d'après le registre des admissions au noviciat de Caluire de 1807 à 1889 par un frère octogénaire originaire de Saint-Galmier et qui a souhaité rester anonyme.

²⁴ Frères des écoles chrétiennes.

haut Forez suit le mouvement : Saint-Jean-Soleymieux, 44 novices ; Usson, 13 ; Saint-Maurice-en-Gourgois, 12 ; Apinac, 9 ; Merle, 5.

La forte présence des religieux permet l'éclosion de nombreuses vocations dont les Frères des écoles chrétiennes sont les premiers bénéficiaires. Là encore, le rayonnement personnel de Frère Philippe entre en ligne de compte, particulièrement à Saint-Bonnet-le-Château. Les Frères des écoles chrétiennes resteront d'ailleurs présents au pensionnat Saint-Joseph à Saint-Bonnet-le-Château jusqu'en 1959, 75 ans après la mort de Mathieu Bransiet.

Quelle trace dans le monde de l'enseignement ?

Que reste-t-il dans le paysage scolaire des réalisations du temps de Frère Philippe ? Bon nombre d'idées qui ont été ensuite appliquées à tout le système éducatif national.

La gratuité qui était la règle générale dans les écoles communales tenues par les Frères est reprise par les grandes lois scolaires de Jules Ferry.

Les « petits classiques », manuels scolaires élaborés par les Frères, sont répandus même hors de leurs établissements. Ils servent de base, sinon de modèles, à beaucoup d'autres ouvrages de même type.

Sur le plan pédagogique, l'Institut aide beaucoup au triomphe de l'enseignement simultané avec le concept de classe de niveau. Les classes de « faibles », de « médiocres » et de « plus capables » sont à l'origine des cours élémentaire, moyen et supérieur. Les écoles primaires supérieures, les écoles professionnelles, les cours du soir s'inspirent souvent des premières réalisations lasalliennes...

*

* *

Mathieu Bransiet, au cours de son long généralat, a coordonné un travail considérable de renouvellement de l'Institut, tâche accomplie collectivement et dans la durée. Son rayonnement personnel lui a donné de nombreux disciples, dans sa famille, et aussi, particulièrement, dans sa région natale. Le recrutement des Frères des écoles chrétiennes dans la Loire montre que son influence s'est perpétuée au-delà de sa mort. Il reste aussi des établissements d'enseignement bien vivants (Les lycées Saint-Louis et Sainte-Barbe, à Saint-Etienne, par exemple).

Sur un plan général, l'expérience pédagogique accumulée et l'organisation préconisée par son Institut ont, pour une part, servi de socle pour la construction du système éducatif qui est encore le nôtre... En ce sens, on peut certainement dire que son influence a été durable.

Cependant les religieux, de moins en moins nombreux, ont abandonné depuis Vatican II la soutane, le rabat blanc et le manteau à manches flottantes qui les avaient fait surnommer familièrement les « Frères-à-quatre-bras ». Frère Philippe qui avait une notice dans les dictionnaires du début du XX^e siècle est aujourd'hui un homme tout à fait oublié. Son action, son souvenir même, ont été presque totalement occultés. Les grandes lois scolaires de Jules Ferry (1881-1882) font écran. On oublie parfois qu'il existait quelque chose avant.

La marque est durable mais bien peu visible. Cela n'aurait nullement peiné le Frère Philippe, lui qui avait toujours fait preuve d'une grande modestie et qui voulait être simplement un maître d'école et un Frère parmi les Frères.

Joseph Barou

[Communication au colloque organisé par le Centre de Recherche en Histoire de l'université de Saint-Etienne, 24 et 25 novembre 2005]

Sources et bibliographie

Sources manuscrites

Etat civil de la commune d'Apinac.

Archives lasalliennes, 95, rue Deleuvre, 69004 Lyon, particulièrement les registres d'admissions au noviciat de Caluire.

Archives de la famille Bransiet : lettres de Frère Philippe et de Frère Arthème, actes notariés et pièces diverses.

Sources imprimées et bibliographie

Ambert (Général), « Le Frère Philippe et les Frères des écoles chrétiennes pendant la guerre de 1870-1871 », *Les illustrations et les célébrités du XIX^e siècle*, 9^e série, Paris, Bloud et Barral, s. d., pp. 7-58.

Barou Joseph et Bransiet Michel, « Le Frère Philippe », *Bulletin de la Diana*, tome LVIII, 1999.

Barou Joseph et Bransiet Michel, « D'Apinac à Rome le parcours d'un petit paysan du haut Forez, Frère Philippe (Mathieu Bransiet 1792-1874) », Montbrison, *Village de Forez*, 2001.

Berger Gérard, *Apinac et l'histoire de l'éducation chrétienne*, brochure ronéotypée, avril 1979.

Berger Gérard, « Un Apinacois Supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes : Mathieu Bransiet, ou le Frère Philippe (1792-1874) », *Bulletin de l'association des Amis du vieux Saint-Bonnet*, n° 3, 1978, pp. 2-19.

Circulaire nécrologique et biographique sur le T.H. Frère Philippe, Supérieur général, Paris, 1874.

Compayré Gabriel, article « Pédagogie », *Grande Encyclopédie* publiée sous la direction de M. Berthelot, membre de l'Institut, Paris, H. Lamirault, 1885-1902, t.18.

Poujoulat, *Vie du Frère Philippe*, Tours, Alfred Mame et fils, 1874.

Poutet Yves, « Les Frères des Écoles Chrétiennes », in *Les ordres religieux actifs*, sous la dir. de Gabriel Le Bras, t. 2, Paris, Flammarion, 1980.

Rigault G., *Le Frère Philippe*, Paris, Procure générale des Frères des Écoles Chrétiennes, 1932.

Sarcey Francisque, *Le siège de Paris*, Paris, E. Lachaud, 1871, pp. 280-281.

Joseph Barou